



Date : 26/05/2014

Prise en charge des marchés de prestations architecturales sur le système GID

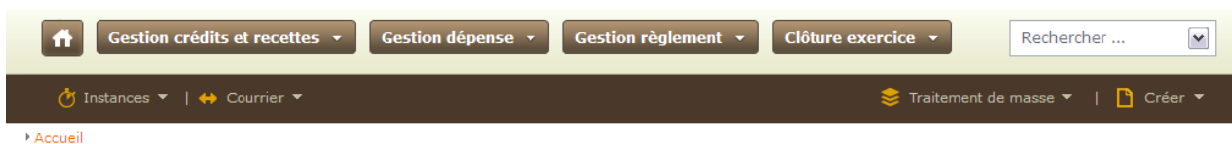
Rédaction : M^{me} Amina TRIKI « amina.triki@tgr.gov.ma »

La présente fiche montre comment prendre en charge des marchés de prestations architecturales conformément à la réglementation en vigueur notamment :

1. Le chapitre V du décret n° [2-12-349](#) du 20 mars 2013 relatif aux marchés publics. B.O. n° 6140-25 du 04/04/2013.
2. Le modèle du contrat d'architecte publié dans l'arrêté n° [1874-13](#) du 13/11/2013 pris en application de l'article 160 du décret n° 2-12-349 du 20 mars 2013 relatif aux marchés publics. B.O. n° 6214 du 19/12/2013.

Sur le système GID, il faut suivre les étapes suivantes :

CRÉER>GESTION DÉPENSE>CRÉATION DÉPENSE>CRÉER NOUVEL ACTE>MARCHÉS>MARCHÉ PRESTATIONS ARCHITECTURALES...



Sous type dépense
MARCHE CADRE EN VALEUR
MARCHE A TRANCHES CONDITIONNELLES
MARCHE ALLOTI
MARCHE CADRE
MARCHE PRESTATIONS ARCHITECTURALES
MARCHE RECONDUCTIBLE
MARCHE UNIQUE

1. Création du contrat

La création des prestations architecturales est similaire à celle du marché unique à l'exception des champs suivants :

- Ajout du champ intitulé « Estimation Sommaire des Travaux »
- Ajout du champ intitulé « Honoraire »
- Le montant initial du marché est calculé automatiquement par le système. C'est « Estimation Sommaire des Travaux » multiplié par « Honoraire »

MARCHE

Références de la dépense

Sous-type : **MARCHE PRESTATIONS ARCHITECTURALES** Année budgétaire : **2014** Numéro :

Mode de passation * : Référence AO :

N° du marché : Nature dépense * :

Date d'attribution : Date d'ouverture des plis :

Objet * :

Destination :

Estimation sommaire des travaux * : honoraire * : %

Montant * :

Nature de prix * :

Intérêts moratoires :

Fluctuation taux de change :

Signataire * : Date signature * :

Bénéficiaire

Type Tiers * : Aide

CIN * : Nom * : Prénom * : Numéro PPR :

Modalités de règlement

Mode de Paiement * :

Compte ribé Compte comptable Compte étranger

2. Création du bordereau des prix

La création du bordereau des prix est similaire à celle du marché unique, qui prend en charge les nouveaux champs :

- « Valeur » équivalent à « Quantité »
- « Proportion » équivalent à « Unité de mesure »
- « Honoraire » équivalent à « Prix unitaire »

3. Création du lot

Le bordereau de prix est composé d'un lot unique qui est composé de neuf phases.

4. Création des phases

Les intitulés des phases sont fixés comme suit :

- Phase 1 = « Études d'esquisse »
- Phase 2 = « Avant-projet Sommaire (APS) »
- Phase 3 = « Avant Projet Détaillé (APD) »
- Phase 4 = « Permis de construire »
- Phase 5 = « Projet d'Exécution (PE) »
- Phase 6 = « Dossier de Consultation Entreprises (DCE) »
- Phase 7 = « Suivi et contrôle d'exécution des travaux »
- Phase 8 = «A la réception provisoire»
- Phase 9 = «A la réception définitive»

5. Création des prestations

Chaque phase est constituée d'une seule prestation et les désignations des prestations sont les mêmes que les intitulés des phases.

Pour les prestations des phases N°1, N°4 et N°9 :

- «Valeur» = 5 % de l'Estimation sommaire des travaux
- «Proportion» = «5%»

Pour les prestations des phases N°2, N°3, N°5, N°6 et N°8 :

- «Valeur» = 10% de l'Estimation sommaire des travaux
- «Proportion» = « 10% »

Pour la prestation de la phase N°7 :

- «Valeur» = 35% de l'Estimation sommaire des travaux
- «Proportion» = «35%»

Le «Type de prix» de toutes les prestations est «Pourcentage».

L'«Honoraire» de toutes les prestations doit être égal à «Honoraire» saisi au niveau du contrat.

Numéro:2 Année budgétaire: 2014 Etat: Validée
 Sous-type: MARCHE PRESTATIONS ARCHITECTURALES
 Référence AO:ao N° du marché:2
 Date d'attribution:01/05/2014 Date d'ouverture des plis:01/05/2014
 Mode de passation: Concours architectural Nature dépense: SERVICES
 Objet:MARCHE PRESTATIONS ARCHITECTURALES Année budgétaire : 2014 Numéro : 2
 Destination:Destination
 Estimation sommaire des travaux:120 000,00 honoraire:4.00%
 Montant:4 800,00
 Nature de prix:Non révisable
 Intérêts moratoires:0,00
 Fluctuation taux de change:0,00
 Signataire:EL BENNA ABDELKADER Date signature:01/05/2014

Bénéficiaire

Personne physique :
 CIN:a101010 Nom:aa Prénom:bb Numéro PPR:

Modalités de règlement

Mode de Paiement :VIREMENT
 Compte N° : 1059 (1056) Type compte : COMPTABLE

LOT	PHASE	PRESTATION	Valeur	Proportion	Honoraire	Total HT	TVA
1	1	1	5000	"5%"	4,00 %	200,00	20 %
	2	1	10000	"10%"	4,00 %	400,00	20 %
	3	1	10000	"10%"	4,00 %	400,00	20 %
	4	1	5000	"5%"	4,00 %	200,00	20 %
	5	1	10000	"10%"	4,00 %	400,00	20 %
	6	1	10000	"10%"	4,00 %	400,00	20 %
	7	1	35000	"35%"	4,00 %	1400,00	20 %
	8	1	10000	"10%"	4,00 %	400,00	20 %
	9	1	5000	"5%"	4,00 %	200,00	20 %

Montant TTC des prestations Saisies = 4 800,00 Dhs

Calcul des totaux du bordereau des prix :

- Montant HT = $\sum(\text{Honoraire} * \text{Valeur})$
- Montant TTC = $\sum[(\text{Honoraire} * \text{Valeur}) * (1 + (\text{Taux TVA}))]$

6. Exemple d'un bordereau des prix

- Estimation sommaire des travaux= 120 000,00 DH
- Honoraire = 4%
- Montant de la TV = 20%
- Montant TTC = 4800,00 DH

N° Lot	N° Phase	N° Prix	Désignation	Valeur	Type de Prix	Proportion	Honoraire	Taux TVA	Prix HT
1	1	1	Études d'esquisse	5000,00	Pourcentage	« 5% »	4%	20%	200,00
	2	1	Avant Projet Sommaire (APS)	10000,00	Pourcentage	« 10% »	4%	20%	400,00
	3	1	Avant Projet Détaillé (APD)	10000,00	Pourcentage	« 10% »	4%	20%	400,00
	4	1	Permis de construire	5000,00	Pourcentage	« 5% »	4%	20%	200,00
	5	1	Projet d'Exécution (PE)	10000,00	Pourcentage	« 10% »	4%	20%	400,00
	6	1	Dossier de Consultation Entreprises (DCE)	10000,00	Pourcentage	« 10% »	4%	20%	400,00
	7	1	Suivi et contrôle d'exécution des travaux	35000,00	Pourcentage	« 35% »	4%	20%	1400,00
	8	1	A la réception provisoire	10000,00	Pourcentage	« 10% »	4%	20%	400,00
	9	1	A la réception définitive	5000,00	Pourcentage	« 5% »	4%	20%	200,00
								Montant HT	4000,00
								Montant TTC	4800,00